



RELOGEMENT APRES EXPULSION

Par Sand

Bonjour

Je suis en phase finale de procédure d'expulsion du logement que j'occupe aujourd'hui, l'huissier s'est présenté à mon domicile avec la police et un serrurier, j'ai expliqué que je n'avais pas encore de solution de repli, et j'ai obtenu un ultime délai jusqu'au 1er septembre, où je devrais aller rendre les clés au commissariat.

A ce jour, je n'ai pas de solution de relogement, j'ai contacté Action Logement et j'ai rempli le formulaire de demande de mise à l'abri, j'ai également déposé une demande de logement social en février 25, j'ai fait un dossier DALO déclaré complet avec décision de la commission au plus tard le 14 août 25, n'ayant pas de retour à ce jour, je pense que ma demande n'a pas été reconnue prioritaire, et si je reçois une notification que je suis reconnue prioritaire, est-ce que cela empêchera l'expulsion le 1er septembre ?

J'ai également saisi le CCAS de la ville où j'habite depuis plusieurs mois, j'ai été reçu par un travailleur social mais aucune information ne m'a été donnée sur les organismes à saisir ou les possibilités offertes, je reconnais que je suis désemparée et que j'ai du mal à continuer à lutter seule, je ne cherche pas la pitié ou quoi que ce soit de ce genre, j'essaie de faire le maximum pour ne pas me retrouver à la rue le 1er septembre.

Pourriez-vous m'aider ou me conseiller ?

Je vous remercie.

Respectueusement

sand

Par yapasdequoi

Bonjour,

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31272]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31272[/url]

Vous êtes au bout de la procédure et ne pourrez sans doute pas vous maintenir au-delà du 1er septembre.

Si vous n'avez pas de solution de relogement, vous pouvez appeler le 115.

Par Sand

Bonjour Yaya

Merci pour votre retour et le lien.

Je vais en prendre connaissance.

Respectueusement

Sand

Par ITERNITY1979

Bonsoir,

Est ce que la force publique a été accordée par le Préfet?

Bon courage

Par Sand

Bonjour

Oui elle a été accordée, huissier, police et serrurier se sont présentés mardi dernier... c'est lors de leur venue que j'ai pu négocier un ultime délai au 1er septembre

Merci

respectueusement

Sandrine

Par yapasdequoi

Appelez le 115.
Au 1er septembre au plus tard il faudra quitter les lieux.

Par Sand

Bonjour Yaya

Pour le 115 il m' a été répondu que je dois les contacter le jour meme avant c'est trop tôt

Merci

respectueusement
Sandrine

Par yapasdequoi

Alors préparez vos affaires et stockez les si possible chez des amis. N'emportez que l'essentiel.
Les hébergements du 115 sont assez limités.
Si votre logement n'est pas vidé au 1er septembre, vos affaires laissées seront mises en garde-meuble à vos frais.

Par ITERNITY1979

Bonjour,

Si vous êtes éligibles au HLM, je vous conseille de faire un recours DALO (s'il est accepté, vous aurez une priorité dans l'attribution d'un logement)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18005>

Soit il y a le 115 mais ce n'est pas une solution durable.

Comme conseillé plus haut, essayez de vider le logement avant le 1er Septembre ou au moins vos biens les plus importants.

Après l'expulsion, vous pourrez voir avec l'huissier pour récupérer les biens restants si toutefois le déménagement n'a pas lieu le jour de l'expulsion (dans ce cas, l'adresse où ils seront stocks sera indiquée sur le PV d'expulsion)

Bon courage